



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 4 juin 2013
19 heures 00

RS/MG

N° 001551

Direction des Affaires
Culturelles -
Conventions
tripartites dans le
cadre du projet
«L'Etat de l'Art, un
artiste, une
entreprise» été 2013

Affiché le :

Le **mardi 4 juin 2013 à 19 heures 00** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL, Mme Marie RAMBAUD, M. Pierre BOYER, Mme Marie-Christine KADLER, Mme Véronique GACH, M. Jean-François DORE, M. Christophe CARMINATI, M. Bruno BOUSCARLE, Mme Jacqueline BAROT, Mme Isabelle PITON, M. José VINCENTELLI, M. Pierre ELY, M. Etienne FOURQUET, M. Dominique MARIANI-VAUX, M. Thierry CARRELET, Mme Aurore SALETTI, M. Jean-Pierre STOUVENEL, Mme Amina ELKHATTABI, M. Yves JAOUEN, Mme Katherine COUZINET, M. Christian PANOT, M. Jean-Marie MARTIN, M. André LECOURT, Mme Elise ISNARD, M. Patrick ESPITALIER

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD donne pouvoir à Mme Véronique GACH, Mme Hélène MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, Mme Solange BECERRA donne pouvoir à M. Jean-François DORE, Mme Caroline ALLENE donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT, Mme Françoise RIPOLL donne pouvoir à M. Pierre ELY, Mme Corinne PAIOCCHI donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS : Mme Leila BECHICHE, Monsieur Jean Louis de LONGEAUX

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en date du 19 décembre 2012, la commission culture de la ville a validé l'ensemble du projet culturel proposé par la Direction des Affaires Culturelles et plus particulièrement le projet du service Patrimoine et Musée et de l'atelier d'art visuel pour l'année 2013.

Dans ce cadre, il a été affirmé la volonté de proposer au public une exposition intitulée « l'aventure continue... », du 5 juillet au 21 décembre 2013, portée par le musée et d'un projet de création autour de l'art contemporain intitulé « L'Etat de l'Art, un artiste, une entreprise » porté par l'atelier d'Art Visuel. Ces projets s'inscrivent à l'occasion des 10 ans du Musée de l'Aventure Industrielle et de l'atelier d'art visuel.

Plus particulièrement l'exposition « L'Etat de l'Art, Un artiste, une entreprise » va permettre de créer 3 résidences d'artistes. Cette résidence d'artistes s'inscrit à la fois dans la volonté de favoriser la création artistique et d'apporter les conditions favorables à une rencontre de proximité entre l'artiste, une entreprise locale, un lieu dédié à la création et la population locale. La résidence est initiée par l'Atelier, lieu d'art visuel, équipement culturel de la Ville d'Apt, dédié à la médiation de la création contemporaine.

Le Conseil Municipal a approuvé par délibération RS/MG n° 1493 du 19 mars 2013 une première convention tripartite entre la commune d'Apt, l'entreprise La Salle Blanche et l'artiste Emilie Peretto.

La résidence a souhaité proposer à deux autres artistes ce projet de création en lien avec deux entreprises :

- L'entreprise Eurosilicone SAS représentée par monsieur Patrick GAUDE et l'artiste madame Justine dit Kat's eyes.
- L'entreprise Delta Plus Group représentée par monsieur Jérôme BENOIT et

l'association Cie Lézards bleus.

Il est proposé au conseil d'établir une convention tripartite entre la commune d'Apt, les entreprises et les artistes concernés qui définit les droits et les devoirs de chacun.

Il est également proposé un avenant à la convention qui organise la cession des droits d'images portant sur le travail de création réalisé par Antoine le Menestrel (association les lézards bleus) dans le cadre de sa résidence de création à l'Atelier, lieu d'art visuel, en lien avec l'entreprise Delta Plus Group. Le présent avenant porte sur des images photographiques et audiovisuelles réalisées par l'entreprise à l'occasion :

des séances de répétitions réalisées sur le site de l'entreprise avec le matériel mise à disposition de l'artiste par l'entreprise.

de la performance publique réalisée par l'artiste lors de l'inauguration de l'exposition, le vendredi 5 juillet à l'Atelier d'art visuel à Apt.

de l'exposition de l'installation plastique réalisée par l'artiste, exposition, intitulée l'Etat de l'art et présentée publiquement à l'Atelier d'art visuel entre le 6 juillet et le 17 août à Apt.

CONSIDERANT, que le projet « un artiste, une entreprise » renforcera le projet « l'aventure continue... » afin de mettre à l'honneur la production industrielle contemporaine du Pays d'Apt, dans un contexte régional, à l'occasion des 10 ans de l'existence de l'Atelier, lieu d'art visuel et du Musée de l'aventure industrielle.

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

APPROUVE, la convention tripartite entre la ville d'Apt, l'entreprise Eurosilicone SAS représentée par monsieur Patrick GAUDE et l'artiste madame Justine dit Kat's Eyes.

APPROUVE, la convention tripartite entre la ville d'Apt, l'entreprise Delta Plus Group représentée par monsieur Jérôme BENOIT et l'association Cie Lézards bleus.

APPROUVE, l'avenant à la convention tripartite entre la ville d'Apt, l'entreprise Delta Plus Group représentée par monsieur Jérôme BENOIT et l'association Les Lézards bleus portant sur les droits d'images.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ces conventions

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**